



harcèlement 15 jours Itt et lenteur justice.que faire?

Par **francklaurent**, le **17/12/2022** à **14:15**

Bonjour Merci de vos réponses. Depuis 2013 (agression de voisinage avec guet apens avec préméditation et jet de projectile)je n arrete pas de vous solliciter sur ce forum. Car sidéré par les faits . Mes agresseurs ont continuer et j ai eu 15 ET 6 JOURS D ITT. Jusqu en 2019. (en reunion /sur personne vulnérable /homophobie).... La plainte à été classée sans suite. Je viens de me constituer partie civile. Et c'est trop lent . Je ne sais pas où je vais. Paroles contre paroles . Aucun témoins. Les agresseurs mentent à tour de bras.Mais l horreur c est que ça a durer 6 ans parce que le gardien magouillais avec eux (favoritisme et homophobie)..Il m à finalement agresser pour ne pas organiser de MEDIATION dans sa loge. Plainte aussi classée. Le bailleur immédiatement alerter à fait exprès de ne pas répondre aux courriers et à décider de défendre son employé par le biais de ses avocats .il a donc renverser les rôles. Me rendant responsable des agissements du gardien. Franchement. J ai développer un psychotrauma suite aux agressions repetees. Et c'est malsain que le bailleur social s en prenne à moi . J en appelle à vos observations. Cette lenteur de la justice. Le sordide de l histoire. .Je n en peux plus d attendre .Merci à tous

Par **jodelariege**, le **17/12/2022** à **17:29**

bonjour

quelle est votre question et qu'attendez vous d'un forum?

ce forum peut vous donner des conseils juridiques du type"prenez un avocat et déposez

plainte" mais visiblement vous l'avez fait ..sans résultat

la justice française fonctionne avec des preuves, si vous n'en avez pas vous n'obtiendrez pas satisfaction

quand il n'y a plus rien à faire il ne reste plus qu'à déménager

Par **Zénas Nomikos**, le **18/12/2022** à **14:58**

Bonjour tout le monde,

je cite JODELARIEGE :

[quote]

quand il n'y a plus rien à faire il ne reste plus qu'à déménager

[/quote]

Je suis absolument d'accord avec lui sur tous les points et notamment sur le point précité.

Si vous déménagez vous pourrez vous reconstruire et profiter de la vie dans un nouveau cadre et de nouvelles relations. Vous pourrez repartir à zéro et prendre soin de vous, jouir de votre nouvelle liberté loin des soucis et des tracas en tous genre.

Bref, la belle vie en somme.

Bon courage.